



# Mon affectation dans le Gers départ. 32

Vous avez passé un concours académique. Lors de votre inscription au CRPE, vous avez fait des vœux de département. En fonction de votre rang au concours et de ces vœux, vous allez être affecté dans un département.

Première chose à savoir : **Chaque département et chaque IA-DASEN (Inspecteur d'Académie) reste maître et gère ses règles d'affectation de stagiaires dans son département.**

## Si vous êtes affectés sur le département du Gers :

- Vous serez à mi-temps en formation à l'**ESPE d'Auch** – 24 rue Embaquès – Auch (sauf situation exceptionnelle) et à mi-temps en classe. Attention ! Vous serez également sur l'ESPE certains mercredis après-midi.

- Votre parcours de formation à l'ESPE dépendra de votre parcours actuel (déjà titulaire d'un M2, en cours de MEEF, parent de 3 enfants ...)

## Concernant les affectations dans les écoles :

- Début **juillet**, les futurs PES du 32 seront contactés et réunis par l'inspection académique du Gers. Les stagiaires formuleront alors des vœux. L'administration vous affectera en fonction de votre rang de classement au concours. Contactez le SE-Unsa 32 dès à présent pour obtenir plus des informations sur ces écoles.

- Ecoles accueillant les PES à la rentrée 2019-2020 :

Ecoles Maternelles	Ecoles Primaires	Ecoles Élémentaires
- La Croutz FLEURANCE - J. Fontaine ISLE JOURDAIN - MAUVEZIN - GIMONT - LOMBEZ	- LANNEPAX - Jean Luro MIELAN - MONTAUT LES CRENEAUX - MONTESQUIOU - SEGOUFIELLE	- Guynemer AUCH - BARCELONE du Gers - P. Mendès France CONDOM - Félix Soules EAUZE - FREGOUVILLE - MARCIAC - MAUVEZIN - MIRANDE - NOGARO - SAMATAN - VILLECOMTAL sur ARROS

Pour toute situation particulière, ou plus de précisions, nous aurons le plaisir de vous répondre au **05.62.05.20.08** ou [entree.metier.32@se-unsa.org](mailto:entree.metier.32@se-unsa.org).

A bientôt !

**Elvina Couturier et François Chazelas,**  
Représentants du personnel pour le SE-Unsa 32